













Les éléments nécessaires à la consultation écrite ont été transmis par voie numérique aux 30 membres titulaires du comité de programmation du GAL de l'Est Audois en place à ce jour.

L'objet de cette consultation écrite est la programmation de trois dossiers ayant reçu un avis favorable en opportunité.

Il s'agit des dossiers suivants :

1. Vélo rail du canal du Midi; SAS VDE 34, vote favorable en opportunité le 17/03/2021

Plan de financement :

	Taux d'aide	Montant
Région Occitanie + top-up	15.25 %	11 260.82 €
Auto financement	30.59 %	22 595.51 €
UE - FEADER	54.16 %	40 000 €
Total du projet	100 %	73 856.33 € HT

Les montants retenus dans le dossier sont en € HT.

2. Développement de l'agence de séjours oenotouristiques Les Pépites du Sud » SASU Les Pépites du Sud, vote favorable en opportunité le 03/11/2021

Plan de financement:

	Taux d'aide	Montant
Région Occitanie	15.83 %	6 952 €
Autofinancement privé	20.83 %	9 144.17 €
UE - FEADER	63.34 %	27 808 €
Total du projet	100 %	43 904.17 €

Les montants retenus dans le dossier sont en € HT.

3. Mise en valeur du patrimoine géologique des Parcs Naturels Régionaux des Pyrénées Catalanes et Corbières Fenouillèdes, Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes. Projet de coopération : pas de vote en opportunité

Plan de financement :

	Taux d'aide	Montant
PNR Pyrénées Catalanes + top-up	25.60 %	4 999.24 €
Auto financement	14.23 %	2 779.79 € €
UE - FEADER	60.17 %	11 752.83 €
Total du projet	100 %	19 531.86 €

Les montants retenus dans le dossier sont en € HT.



















2

A la date limite de retour, sept votes ont été exprimés. Ils se répartissent comme suit :

	Réponse non formulée valant accord	Favorable	Défavorable	Abstention
Vélo rail du canal du Midi	23	7	0	0
Développement de l'agence de séjours oenotouristiques Les pépites du Sud	23	7	0	0
Mise en valeur du patrimoine géologique des Parcs Naturels Régionaux des Pyrénées Catalanes et Corbières Fenouillèdes	23	7	0	0

Les réponses non formulées dans le délai imparti valent accord.

Par conséquent, l'ensemble des questions soumises au vote lors de cette consultation écrite est approuvé à la majorité.

J'atteste la véracité des éléments ici rapportés.

A Narbonne, le 02 mars 2022

Magali VERGNES

Présidente du comité de programmation











